

.A./ TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHengeri

ROLE DE GARDE DES C.P.J. MOIS DE SEPTIMBRE 1958

Date	C.P.J	Auxiliaire.
14/9	Mr. GILLET	KAGIMBANGABO
21/9	" MOUTIRS	MULIGU
28/9	" DECHIROQ	KANDEKWE
5/10	" MOUTIRS	RUTAHWAYIRI

La garde doit être assurée du samedi à 12 heures jusqu'au lundi 6 heures. Elle implique l'interdiction, pour l'C.P.J comme pour l'auxiliaire, de quitter le poste de Ruhengeri.-

L'auxiliaire désigné doit faire connaître à l'C.P.J de garde l'endroit où il peut être trouvé.-

Ruhengeri le 27 Août 1958

L'Administrateur de Territoire
DL SAN.J

Ruhengeri



2439